

**Organisation des élections  
aux Comités Techniques et CAP, le 20 octobre**

***Toujours un épais brouillard !***

Un troisième groupe de travail, chargé de préparer l'organisation des élections du 20 octobre prochain, aux Comités Techniques (CT), et aux Commissions Administratives Paritaires (CAP), s'est tenu le 23 mars dernier à Bercy.

Ce groupe de travail se devait d'être conclusif pour qu'enfin toutes les parties prenantes connaissent les « règles du jeu », et tout particulièrement la cartographie des nouveaux Comités Techniques.

Sous la pression des signataires des « accords de Bercy », mais aussi les tergiversations du Secrétariat Général de nos ministères sur le dossier, à 6 mois désormais de la date fixée, rien n'est encore finalisé, et ne le saura pas avant fin mai ! (date programmée pour le passage de l'arrêté au CTPM).

A qui profite ce brouillard ?

Certainement pas au renforcement de la démocratie sociale tant mis en avant par les initiateurs des « accords de Bercy ».

Certainement pas aux agents des finances, qui doivent se familiariser avec un nouveau dispositif électoral fort complexe (certains agents pourront voter pour 5 scrutins différents le même jour !).

**FO Finances** dénonce depuis des mois l'approximation et la précipitation dans laquelle se mettent en place ces scrutins pourtant primordiaux, puisque chargés de poser les bases de la nouvelle représentativité syndicale dans nos ministères et dans nos directions.

Chaque jour qui passe justifie les réticences de **FO Finances** à organiser ce scrutin dans des délais aussi contraints.

**FO Finances** a une nouvelle fois, lors de ce groupe de travail, pointé le risque d'impossibilité matérielle d'organiser les élections aux Comités Techniques et aux Commissions Administratives Paritaires le 20 octobre.

Au train où vont les choses, **FO Finances** condamne d'ores et déjà la pression qui ne manque pas de s'exercer sur les services gestionnaires (déjà malmenés par les réorganisations, les suppressions d'effectifs et les défaillances des systèmes informatiques), pour satisfaire à l'exigence d'organiser les scrutins à la « va vite », le 20 octobre 2011.

Paris, le 25 mars 2011

46, rue des Petites Ecuries 75010 PARIS

[fo.finances@wanadoo.fr](mailto:fo.finances@wanadoo.fr)

☎ 01.42.46.75.20 ☎ 01.47.70.23.92

